

Par de date
présenté à courir
Le 31 avril,
1852.

Extrait de la lettre signée
Languet déposé à la bibliothèque
condamnée à la transportation
à Louvescos



P.C

Cette lettre me fut
présentée par l'épouse
de Languet pour y
mettre une enveloppe.

Lorsque je l'eus enveloppée
et adressée, je ne pus
m'empêcher de faire
observer que la malheureuse
ferme Languet, d'une place ne lui appartenait pas et que
que le sentiment de vos
haine et de vengeance dans les prisons ou je languis sans espoir.

expirés par un
délit ne pouvaient
que nuire au signataire.

Plus sa protestation
d'innocence n'était pas
admissible par celui
qui formait un recours
en grâce. Alors la
dame Languet me déclara
avoir été chargée par son
mari de me faire de
rediger une autre lettre
si je la jugeais convenable;

c'est ce que j'ai fait en
date du 1^{er} mai, 1852.

Vous vous rappelez, Monsieur le Maire
et femme
que par suite d'une mauvaise dénonciation
faite contre moi par une personne envieuse
d'une place ne lui appartenait pas et que
vous concipez très bien, je fus réduit
à languir dans les prisons ou je languis sans espoir.
Aujourd'hui, il paraît que la même
personne continue de me leurrer par sa prière
véhémence et même insolence, car je
n'ai encore eu fois les vôtres tomber
et remède de la vitriolée.

Je souffrirai dans ma captivité
avec la résignation de l'innocence et surtout en
remettant mon cause entre les mains de Dieu
mais en me disant toujours l'être cruel
qui m'a ainsi plongé dans le malheur et
l'infortune.

ayden.

